

Sainte-Thérèse, le 17 août 2020

PAR COURRIEL

Objet : Demande d'accès à l'information concernant le certificat d'autorisation portant le numéro 401275959, délivré à la Sablière des Sources inc.

Madame,

Nous donnons suite à votre demande d'accès, reçue le 5 août dernier, concernant l'objet précité.

Vous trouverez en annexe le document demandé. Il s'agit de :

- Certificat d'autorisation du 25 juillet 2016, 3 pages

Vous noterez que dans certains documents, des renseignements ont été masqués en vertu des articles 23-24 et 53-54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

Si vous désirez des renseignements supplémentaires, vous pouvez vous adresser à la soussignée, au numéro 450 433-2220, poste 225.

Veillez agréer, Madame, l'expression de nos salutations distinguées.

Original signé par

Elena Ciocoiu
Répondante de la Loi sur
l'accès aux documents

p.j. (6)

c.c Madame Karine Lalonger
k.lalonger@mirabel.ca

Sainte-Thérèse, le 25 juillet 2016

CERTIFICAT D'AUTORISATION
Loi sur la qualité de l'environnement
(RLRQ, chapitre Q-2, article 22)

Sablrière des Sources inc.
5605, route Arthur-Sauvé, C.P. 3390
Mirabel (Québec) J7N 2R4

N/Réf. : 7610-15-01-03954-10
401275959

Objet : Exploitation d'une sablière

Mesdames,
Messieurs,

À la suite de votre demande de certificat d'autorisation du 23 juillet 2015, reçue le même jour et complétée le 25 juillet 2016, j'autorise, conformément à l'article 22 de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (RLRQ, chapitre Q-2), la titulaire ci-dessus mentionnée à réaliser le projet décrit ci-dessous :

Exploitation d'une sablière par chargement direct et tamisage, avec une aire d'exploitation totale de ^{art. 23-24} au taux de production annuelle maximal de tonnes d'agrégats, sur des profondeurs moyenne et maximale de 2,5 mètres et 5,0 mètres respectivement.

Le plancher d'exploitation final est fixé à la cote d'élévation de 66,5 mètres, soit à au moins 1,0 mètre au-dessus du niveau de la nappe phréatique, sans rabattement, sur les lots 1 846 852 et 2 521 356, cadastre du Québec, ville de Mirabel, MRC Mirabel.

L'exploitation de la sablière prendra fin le 17 avril 2023.

Les documents suivants font partie intégrante du présent certificat d'autorisation :

- Formulaire intitulé « *Demande de certificat d'autorisation pour l'exploitation d'une sablière* », daté du 12 juin 2015, signé par ^{art. 23-24 et 53-54} et David Whissell, ing., 25 pages.

- Étude intitulée « *Demande d'autorisation à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ), Rapport complémentaire-Remise en culture des lots 2 521 356 et 1 846 852 du cadastre du Québec dans la ville de Mirabel* », datée du 10 décembre 2010, signée par [art. 23-24 et 53-54](#) 18 pages et un plan.
- Lettre adressée au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques concernant la demande de certificat d'autorisation, datée du 23 juillet 2015, signée par David Whissell, ing., Sablière des Sources inc., une page et 15 annexes.
- Lettre adressée au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques concernant des informations complémentaires, datée du 28 octobre 2015, signée par [art. 23-24 et 53-54](#) cinq pages et quatre annexes.
- Lettre adressée au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques concernant des informations complémentaires, datée du 4 mai 2016, signée par [art. 23-24 et 53-54](#) trois pages et trois annexes.
- Courriel (14 : 05) adressé au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques concernant la CPTAQ, daté du 20 juillet 2016, transmis par David Whissell, ing., deux pages.
- Courriel (16 : 09) adressé au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques concernant la CPTAQ, daté du 20 juillet 2016, transmis par David Whissell, ing., une page et trois annexes.
- Courriel (14 : 01) adressé au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques concernant l'horaire d'exploitation, daté du 25 juillet 2016, transmis par David Whissell, ing., une page.
- Plan de localisation de la sablière intitulé « Plan général », daté du 15 juin 2015, modifié le 1^{er} novembre 2015 et le 10 février 2016, signé par David Whissell, ing.

En cas de divergence entre ces documents, l'information contenue au document le plus récent prévaudra.

Le projet devra être réalisé et exploité conformément à ces documents.

N/Réf. : 7610-15-01-3954-10
401275959

3

En outre, ce certificat d'autorisation ne vous dispense pas d'obtenir toute autre autorisation requise par toute loi ou tout règlement, le cas échéant.

Pour le ministre,



HP/EM

Hélène Proteau
Directrice régionale de l'analyse et
de l'expertise de Montréal, de Laval,
de Lanaudière et des Laurentides